



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (Budget)** pour l'exercice financier **2025** ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville sise au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat, **lundi le 16 décembre 2024 à 20 h.**

Qu'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le Budget 2025 et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 4 décembre 2024

Yves Roy
Directeur général et greffier